

Mot du président

Le renouvellement des générations est une priorité pour la Chambre d'Agriculture. Celle-ci y consacre, chaque année, des moyens humains et financiers très importants. Elle est le premier financeur, aux côtés du Conseil régional et de l'Etat, de l'accompagnement des projets des nouveaux agriculteurs. Ces derniers bénéficient donc d'un accompagnement de projet très complet à prix final très réduit.

L'installation, aidée ou non, est une création d'entreprise sécurisée au travers d'un parcours en étapes (information – formation personnalisée – études technico économiques du projet). Les enjeux sont majeurs pour le nouvel installé, sa vie et son entreprise, mais aussi pour l'agriculture départementale.

La Chambre d'agriculture accompagne tous les projets viables et vivables, à toutes les étapes et sur tous les territoires de l'Allier.

Patrice BONNIN
Président



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALLIER**

Siège Social

60, cours Jean Jaurès
BP 1727
03017 Moulins Cedex
Tél. 04 70 48 42 42
Email : cda.03@allier.chambagri.fr

Antennes

Lapalisse, Montluçon, Saint-
Pourçain/Sioule, Villefranche-d'Allier

www.allier.chambre-agriculture.fr

[f](#) Chambre d'agriculture de l'Allier
[t](#) @Chambreagri03



Notre engagement auprès des jeunes installés

- **Dans la mise en œuvre du projet :**
 - o Informer au **Point Accueil Installation**
 - o Proposer et réaliser un **Plan de Professionnalisation Personnalisé**
 - o Accompagner dans le **montage du projet** (en partenariat avec CERFrance Terre d'Allier), avec un diagnostic, une étude prévisionnelle et un plan d'entreprise pour obtenir les aides à l'installation, le tout à coût très réduits.
 - o Accompagner le **démarrage de l'activité les 4 premières années.**
- **Dans la formation :**
 - o Aider à compléter les compétences et s'adapter aux évolutions techniques, économiques, réglementaires nécessaires à la montée en puissance de l'entreprise, avec des **formations prises en charge par Vivéa et la Chambre d'Agriculture.**
- **Dans les outils dédiés à l'entreprise :**
 - o Pour la **déclaration PAC, le suivi Mes Parcelles** (documents d'épandage...), la gestion de troupeau avec **Boviclic, Oviclic...**
- **Dans le conseil technique :**
Réaliser **des prestations** de la Chambre d'Agriculture (techniques, entreprise, diversification...) à **des conditions financières privilégiées, pour les nouveaux agriculteurs de l'Allier**

Qui sommes-nous ?

La Chambre d'agriculture : la référence du développement agricole et rural.

Agissant dans l'intérêt de la profession, la chambre d'Agriculture accompagne les évolutions techniques, économiques, réglementaires et humaines du monde agricole. Elle œuvre au quotidien dans trois domaines principaux : le développement des productions, le développement des entreprises agricoles, le développement des territoires.

Ainsi, la Chambre d'agriculture de l'Allier accompagne chaque année les projets de plus de 3000 agriculteurs de l'Allier.